

Depuis 1991, la Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté (FEBRAP) est une organisation professionnelle qui représente les 12 ETA bruxelloises agréées par la COCOF. Elle a pour objectifs la coordination d'actions transversales pour les ETA de la Région de Bruxelles-Capitale, le soutien au développement économique de ces ETA, la promotion sociale et culturelle de leurs travailleurs, la représentation et la défense des intérêts de ses membres vis-à-vis des pouvoirs publics et autres instances concernées par les buts sociaux et économiques de la fédération.

La FEBRAP agit sur trois pôles : la représentation (vis-à-vis des pouvoirs publics et de toute autre instance), le bien-être (via des actions de formation, des études et le développement du travail en réseau) et la promotion (notamment par la recherche de nouvelles activités et les marchés publics).



→ **Contact :**

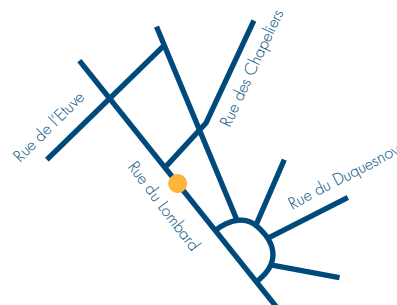
FEBRAP asbl
Trassersweg 347, 1120 Bruxelles
info@febrap.be
www.febrap.be
www.onsadapte.be
Tel 02/262.47.02
Fax 02/268.62.84

→ **Personne de contact :**

Harmony GLINNE, chargée de projets bien-être et formation
0470/69.59.88
harmony.glinne@febrap.be

→ **Plan d'accès :**

Salle polyvalente du Parlement bruxellois
Rue du Lombard 57, 1000 Bruxelles
Places PMR disponibles devant le n°69



Conférence

SOUTIEN SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉ

3 décembre 2014
de 9h à 16h30

Lieu :
Salle polyvalente du Parlement bruxellois

L'accompagnement social des travailleurs pose question dans bon nombre d'entreprises. Comment soutenir ses travailleurs sur le plan social ? Est-ce là le rôle d'un employeur ? Où se situe la limite entre un accompagnement bienveillant et une intrusion dans la vie privée ? Et qui, au sein d'une entreprise, peut occuper cette fonction délicate « d'accompagnateur social » ?

Ces questions se posent avec encore plus de force pour les entreprises de travail adapté (ETA), où cet accompagnement s'inscrit dans les « missions sociales » que ces entreprises remplissent vis-à-vis de leurs travailleurs en situation de handicap. Mais s'agit-il d'un « accompagnement social » au sens où on peut l'entendre dans d'autres secteurs, tel que celui de l'insertion socioprofessionnelle, ou plutôt d'un « soutien social » qui doit trouver des relais auprès d'autres acteurs du handicap, notamment les services d'accompagnement ?

Consciente de l'importance de ces questions pour les travailleurs des entreprises de travail adapté aussi bien que pour l'ensemble du secteur du handicap, la Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté (FEBRAP) souhaite accompagner une réflexion au sein du secteur, afin de clarifier les enjeux de telles missions pour le réseau constitué autour des personnes en situation de handicap. Ce séminaire du 3 décembre 2014, prenant place lors de la Journée Internationale des Personnes Handicapées, constitue le lancement d'un processus de consultation plus large, et qui inclura les entreprises de travail adapté et les services d'accompagnement, afin de définir ensemble ce que représente « accompagner socialement » ces travailleurs.

PROGRAMME

- 9h** ACCUEIL
- 9h30** MOT DE BIENVENUE
Benoît Ceysens, Président de la FEBRAP
- 9h45** « Être accompagné en tant que travailleur dans une ETA : un témoignage »
ASAH et SISAHM
- 10h15** DÉBAT AVEC LA SALLE
- 10h30** PAUSE-CAFÉ
- 10h45** « De l'Etat providence à l'Etat social actif : le travail social à l'épreuve du changement »
Guy Bajoit, Docteur en Sociologie, Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (UCL)
- 12h** DÉBAT AVEC LA SALLE
- 12h15** PERSPECTIVES POLITIQUES À BRUXELLES
Céline Frémault, Ministre bruxelloise en charge de la politique d'aide aux personnes handicapées
- 12h30** WALKING DINER
- 13h30** GROUPE DE RÉFLEXION : les missions sociales des ETA aujourd'hui et leurs limites
Réservé au personnel des ETA bruxelloises, des services d'accompagnement et du service Phare
- 16h** SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE ET CONCLUSION

ENTRÉE GRATUITE mais inscription obligatoire avant le lundi 24 novembre 2014

→ Soit en ligne : <https://www.inscription-facile.com/form/iqjs98FgZIX5Enqyi2Gq>

→ Soit en renvoyant ce talon par mail : (harmony.glinne@febrap.be) ou par fax (02/268.62.84)

Nom :

Prénom :

Organisation :

Profession :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Je serai présent(e) à la matinée du séminaire : **oui – non**
Je serai présent(e) lors du walking diner : **oui – non**

Je fais partie d'une ETA bruxelloise, d'un service d'accompagnement ou du service Phare, et je participerai au groupe de réflexion de l'après-midi : **oui – non**

Je souhaite disposer d'un interprète en langue des signes : **oui – non**

Je suis PMR et nécessite un accès adapté (entrée n°69) : **oui - non**